

Réf: Dossier 421988

Avis de constitution

SOCIETE « GOOD LUK »

Siège Abidjan Adjamé Nangui Abrogoua en face de
l'hôpital général d'Adjaméral, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/05/2025 , et enregistrés le 18/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GOOD LUK »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

• Commerce général, Quincaillerie, Alimentation, Vente de vêtements mixtes, de sacs et chaussures, Vente de pagnes, Vente de fournitures de bureau et matériels informatique.

Et pour la réalisation de l'objet social :

• L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

• L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

• La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

• La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

• Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Adjamé Nangui Abrogoua en face de l'hôpital général d'Adjaméral, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M CISSE ALMAMY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03147 du 07/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40347/GTCA/RC/2025 du 07/07/2025

